

**Appel à manifestation d'Intérêt / Printemps 2024 :
Recherche d'entreprises volontaires pour expérimenter
Le Quart-Temps Paysan**



*Passez 1 jour par semaine, en soutien à
des fermes paysannes !*

Le Quart-Temps Paysan, ce n'est pas du jardinage entre collègues, c'est soutenir concrètement les paysan·ne·s qui travaillent la terre au quotidien et nous nourrissent, c'est partager leur réalité au fil des saisons, c'est développer le goût de la production alimentaire, dehors, au grand air.

Vous êtes...

Vous faites partie d'une organisation publique ou privée, à but lucratif ou non, et vous souhaitez engager concrètement votre structure dans la transition agroécologique ? Vous êtes en réflexion sur la répartition du temps de travail dans votre structure ? Vous souhaitez diversifier et approfondir votre politique RSO ?

Au cours du printemps 2024, nous vous proposons de participer à un dispositif innovant via lequel plusieurs salarié·e·s volontaires de votre structure se rendront régulièrement dans une ferme partenaire pour y prêter main-forte dans le cadre de « chantiers-découverte ».

- ✓ Département du Nord (62) et Pas-De-Calais (59) / Département de la Vienne (86)
- ✓ Territoire urbain ou rural
- ✓ Toute taille de structure employeuse
- ✓ Tout secteur d'activité

Pourquoi y participer ?

Soirée « *team building* », énième apéro de convivialité... et si on remplaçait tout cela par des activités porteuses de sens ?

Notre proposition : Faire une journée de maraîchage 1 à 4 fois par mois avec un-e ou plusieurs collègues, mettre ensemble les mains dans la terre, apprendre aux côtés d'un-e paysan-ne du territoire et soutenir l'agriculture nourricière.

La politique RSO (Responsabilité Sociétale des Organisations) est l'intégration volontaire par les entreprises des préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales. En expérimentant le Quart-Temps Paysan, votre organisation s'engage concrètement dans la transition agroécologique par le soutien des paysan-ne-s. Cet engagement est **ambitieux**, mais également **visible**, car ce sont les salarié-e-s qui se rendent directement dans les fermes. Les bénéfices sont doubles : du côté des paysan-ne-s, et du côté des salarié-e-s qui troquent l'espace de quelques heures leur rythme sédentaire de bureau contre les semis, la récolte, et l'activité physique au grand air.

Dans un contexte où de plus en plus de personnes et notamment des jeunes se questionnent sur la mission de l'entreprise qu'ils rejoignent, cet engagement en sens et en bien-être contribue à rendre votre organisation plus attrayante.

Le Quart-Temps Paysan fonctionne par saison : si votre activité fluctue selon les mois de l'année, c'est l'occasion de mettre à profit ce temps pour fédérer les équipes et motiver les salarié-e-s autour d'un projet qui sort du quotidien.

- ✓ Améliorer le cadre de travail pour les salarié-e-s volontaires
- ✓ Lutter contre la sédentarité au travail
- ✓ Gagner en bien-être physique et psychique
- ✓ Motiver les équipes
- ✓ Favoriser la cohésion

À quoi ça vous engage ?

Vous mettez vos salarié-e-s à disposition de fermes partenaires entre 1 à 4 fois par mois (au choix), pour les « chantiers-découverte ».

C'est un dispositif qui se passe sur le temps de travail, le coût est donc pris en charge par votre organisation.

Participez activement à la résilience alimentaire de votre territoire

Le Quart-Temps Paysan est un projet qui vise à impliquer le plus grand nombre dans la production agricole nourricière.

Pourquoi ? **1 Million**

C'est le nombre de paysan·nes nécessaires d'ici 2030 pour nourrir dignement l'ensemble de la population française, sans produits chimiques et en prenant soin des écosystèmes. Tout le monde ne souhaite pas s'installer comme paysan·ne, mais nombreuses personnes souhaitent agir pour la transition écologique, renouer avec le vivant et avec la production alimentaire nourricière. Elles sont nombreuses à se questionner sur le **sens de leur travail**, souffrent d'être **hors-sol** et aimeraient intégrer des **activités plus manuelles** dans leur quotidien. La bonne nouvelle, c'est que cela peut **alléger la solitude** et le quotidien des **paysan·ne·s** qui en ressentent le besoin.

Le dispositif fonctionne grâce à l'engagement réciproque de l'entreprise, des salarié·e·s volontaires et des paysan·ne·s accueillant·es :

- ✓ L'entreprise s'engage à libérer du temps et à soutenir ses salarié·e·s dans cette démarche.
- ✓ Les salarié.es volontaires s'engagent à se rendre à la ferme pendant une période donnée et à participer aux chantiers en cours.
- ✓ L'agriculteur·ice s'engage à accueillir les personnes volontaires dans une démarche de transmission de savoir.

Le rôle de l'association Le Quart-Temps Paysan

L'association Le Quart-Temps Paysan vous accompagne dans cette démarche. Nous vous mettons en lien avec des paysan·ne·s motivé·e·s par le projet et la transmission. Régulièrement, nous visitons les fermes pour s'assurer de la qualité d'accueil et de sécurité.

Nous prenons en charge les aspects administratifs et légaux liés au partenariat.

L'association vous propose également des moments de sensibilisation et de formation sur les enjeux agricoles.

Le projet vous intéresse, vous intrigue... Parlons-en !

contact@quart-temps-paysan.fr

Plus d'infos sur notre site : <https://quart-temps-paysan.fr/>